

RÉALITÉ
VIRTUELLE

2020



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Communauté de Communes
du Pays Foyen

 Pays Foyen

Communauté de Communes

LE TERRITOIRE, FONCTIONNEMENT, ADMINISTRATION

◆ La carte du Pays Foyen	3
◆ Les instances communautaires	4
◆ L'administration	4
◆ Les ressources humaines	4
◆ Les finances et marchés publics	5

CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT

◆ Les services techniques	10
◆ L'urbanisme	11
◆ L'eau et l'assainissement	13
◆ L'assainissement non collectif	15
◆ La GEMAPI	16

AMÉNAGEMENT, DÉVELOPPEMENT

◆ Le développement économique	17
◆ L'habitat	18
◆ La Politique de la Ville	20

SERVICES À LA POPULATION

◆ France services	21
◆ L'emploi	22
◆ Le point d'accès au droit	23
◆ Le transport à la demande	24
◆ L'aire d'accueil des gens du Voyage	25

ACTION SOCIALE

◆ Le service d'aide et d'accompagnement à domicile	26
◆ La MARPA la Tuquette	27
◆ Le centre socioculturel le PIAF	28
◆ Le CISP	29

ENFANCE ET JEUNESSE

30

TOURISME, CULTURE, SPORT

◆ Le tourisme	34
◆ La culture	36
◆ CAP33	38

INFORMER & COMMUNIQUER

39

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ Article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales

Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. Les représentants de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale.

LA CARTE DU PAYS FOYEN

20 communes

Auriolles
Caplong
Eynesse
Landerrouat
La Roquette
Les-Lèves-et-Thoumeyragues
Ligueux
Listrac-de-Durèze
Margueron
Massugas
Pellegrue
Pineuilh
Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt
Riocaud
Saint-André-et-Appelles
Saint-Avit-Saint-Nazaire
Saint-Avit-de-Soulège
Sainte-Foy-la-Grande
Saint-Philippe-du-Seignal
Saint-Quentin-de-Caplong



Nombre d'habitants

16 684 habitants
(chiffres INSEE de 2017)

Superficie

220 km²



LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

La Communauté de Communes a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. Elle exerce, en lieu et place des communes membres, les compétences définies par ses statuts.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Les conseillers communautaires représentent leur commune au sein de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Une fois élus, ils constituent le conseil communautaire. Le conseil désigne ensuite le président et les vice-présidents.

Le conseil communautaire définit la politique de la CdC du Pays Foyen. Il débat et délibère sur les différents sujets mis à l'ordre du jour.

Le conseil communautaire se réunit au moins une fois par trimestre.

LE BUREAU

Le bureau est composé de 27 membres : le Président, 12 Vice-présidents et les maires des communes du territoire non représentés en tant que Vice-président.

Quel est le rôle du bureau ?

- ◆ Il débat des propositions formulées par les commissions.
- ◆ Il prépare les questions à traiter en conseil communautaire.
- ◆ Il surveille l'avancement des dossiers en cours.

Il délibère et vote des projets relevant des délégations que le Conseil communautaire lui a déléguées comme les décisions relatives aux marchés publics dont le montant est inférieur à 221 000 €.

LES COMMISSIONS

Les commissions sont composées d'élus communautaires et municipaux. Elles préparent les projets de décisions et les dossiers qui sont ensuite soumis au bureau.

- ◆ Urbanisme/Habitat ◆ Finances ◆ Développement économique ◆ Environnement et GEMAPI*
- ◆ Travaux/Accessibilité et Développement durable
- ◆ Communication et Numérique ◆ Enfance-Jeunesse et Petite Enfance ◆ Projet de Territoire
- ◆ Culture ◆ Sport ◆ Eau et Assainissement
- ◆ Service à la population

*Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations



Installation du Conseil communautaire
le 16 juillet 2020

41 élus titulaires
15 élus suppléants



8 réunions
du Conseil communautaire

6 réunions
du Bureau communautaire

4 réunions
du Conseil d'Administration du CIAS



183 délibérations
du Conseil communautaire

12 délibérations
du Bureau communautaire

35 délibérations
du CIAS

L'ADMINISTRATION

L'ACCUEIL

5 654 courriers reçus
7 756 courriers envoyés

525 personnes accueillies

5 350 appels réceptionnés

Mise à disposition de 4 minibus à 20 associations

LES RESSOURCES HUMAINES

210 AGENTS
au 31/12/2020

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

118 agents

- ◆ 4 réunions du Comité Technique
- ◆ 1 réunion du CHSCT Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)

92 agents

- ◆ 4 réunions du Comité Technique
- ◆ 1 réunion du CHSCT Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

LA FORMATION



En raison de la situation sanitaire, un grand nombre de formations a été annulé, certaines sont reprogrammées en 2021.

111 jours de formation dispensés par le CNFPT | 52 jours de formation dispensés par un autre organisme pour 39 agents de la CdC et du CIAS

LA PRÉVENTION

Les actions

Dans le cadre de la Covid-19

- ◆ Réalisation de notes de service (mesures de protection des agents, utilisations des EPI - équipements de protection individuelle, nettoyage et désinfection des locaux...)
- ◆ Réalisation de fiches (port du masque, lavage des mains, bons gestes en période de pandémie, protocoles sanitaires...)

Dans le cadre du document unique

- ◆ Visite de l'expert de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) sur tous les sites et mise à jour

MARPA La Tuquette

- ◆ Rapport de préconisations pour un changement de produit de nettoyage et de désinfection de la structure
- ◆ Rapport de préconisations et achat d'EPI
- ◆ Préconisations suite au rapport de l'APAVE (incendie et thermique fluide/gaz cuisine)

LES FINANCES ET MARCHÉS PUBLICS

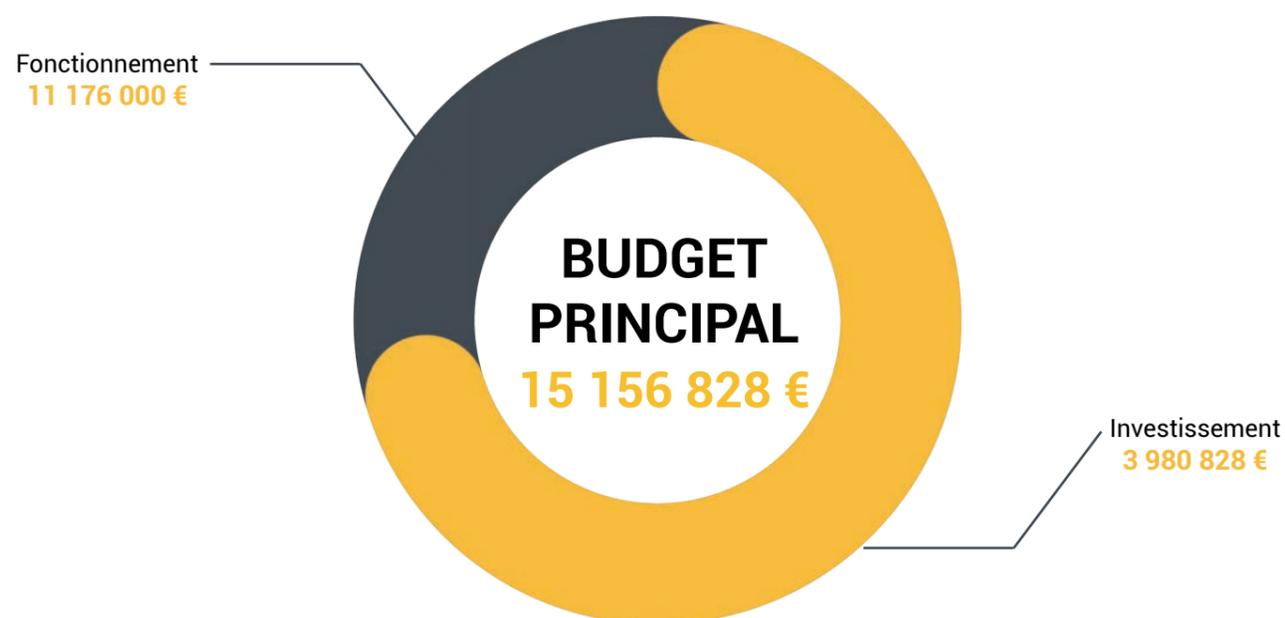
LE BUDGET 2020



TOUS LES BUDGETS

Fonctionnement : 17 578 673 € | Investissement : 6 730 359 €

Total : 24 309 032 €



LE COMPTE ADMINISTRATIF 2020

	DÉPENSES	RECETTES
 Services généraux	3 418 190,81 €	6 434 208,93 €
 Sécurité et salubrités publiques	38 605,70 €	5 350,00 €
 Enseignement / Formation	329 460,16 €	185 257,66 €
 Culture (médiathèque, cinéma)	201 406,84 €	39 221,14 €
 Interventions sociales et santé	674 373,15 €	268 579,14 €
 Sport et jeunesse dont équipements sportifs et accueils de loisirs	972 859,34 €	422 025,38 €
 Famille (crèches, RAM, LAEP)	1 489 257,34 €	1 032 183,01 €
 Logement	32 719,12 €	14 789,79 €
 Aménagement et services urbains, environnement	2 797 983,96 €	2 487 269,50 €
 Tourisme / Économie	395 023,05 €	34 915,56 €

LES BUDGETS ANNEXES

- ◆ **10 Budgets annexes :**
ZAE La Guerrenne et Champ de Jamard (Pellegrue), Office de Tourisme (OT), Cinéma et 7 budgets Eau et Assainissement dont GEMAPI
- ◆ **3 budgets annexes ont une autonomie financière :**
Assainissement Collectif Pellegrue, OT et SPANC
- ◆ **Gestion des 3 budgets du CIAS dans le cadre de la mutualisation :**
CIAS, SAAD et MARPA.
- ◆ **7 802 mandats** sur l'exercice
- ◆ **5 143 titres** sur l'exercice *soit une augmentation de 4,68% par rapport à l'exercice précédent*
- ◆ Suivi mensuel des taux d'occupation des services Enfance-Jeunesse et calcul de la prestation de service
- ◆ Suivi mensuel des consommations de crédits par service
- ◆ Facturation des services Enfance-Jeunesse, du SPANC, de la MARPA, du SAAD et du portage des repas
- ◆ Délai global de paiement : 14,33 jours contre 16,84 jours en 2019



2 budgets Eau et 2 budgets Assainissement fusionneront au 1^{er} janvier 2021.

LES RATIOS

Excédent Brut de Fonctionnement (EBF)	725 124,76 €
Capacité Brute d'Autofinancement (CAF brute)	685 336,04 €
Capacité Nette d'Autofinancement (CAF nette)	582 772,48 €
Encours de la dette au 31 décembre	1 276 691,38 €
Capacité de désendettement	1,8639

LA FISCALITÉ

	TAUX 2019	PRODUITS 2019	PRODUITS 2020	VARIATION par rapport à 2019
Taxe d'habitation	11,45 %	2 061 766 €	2 097 652 €	+ 1,74%
Taxe foncière (bâti)	1,95 %	323 365 €	326 877 €	+ 1,09%
Taxe foncière (non bâti)	8,95 %	90 176 €	91 742 €	+ 1,74%
CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)	26,73 %	962 142 €	1 070 970 €	+ 11,31%
TASCOM (Taxe sur les surfaces commerciales)	-	528 942 €	497 857 €	- 5,88%
CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises)	-	546 107 €	556 508 €	+ 1,90%

LES DOTATIONS DE L'ÉTAT

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dotation d'intercommunalité	394 327 €	266 272 €	176 710 €	149 964 €	165 999 €	182 568 €
Dotation de compensation	366 921 €	356 742 €	349 823 €	342 518 €	334 653 €	328 535 €
Total	761 248 €	623 014 €	526 533 €	492 482 €	500 652 €	511 103 €
Evolution par rapport à l'année précédente		- 18,16 %	- 15,49 %	- 6,47 %	+ 1,66 %	+ 2,09 %

Evolution depuis 2015 : -32,86 %

LES MARCHÉS PUBLICS

2 Marchés de maîtrise d'œuvre

Accord cadre à bons de commande pour des prestations de services pour la réalisation de missions de maîtrise d'œuvre sur le programme d'adduction en eau potable et d'assainissement collectif 2020-2023

1 Marché de travaux 158 763 € HT

Réhabilitation du réservoir de Baby

2 Délégations de service public (DSP) Durée de la concession 12 ans

DSP par voie d'affermage du service d'eau potable et du service d'assainissement collectif

LES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATIONS (AC) 2020

COLLECTIVITÉS	AC VERSÉES	AC REÇUES
CIAS	16 000,00 €	-
Auriolles	31 937,22 €	-
Caplong	925,49 €	-
Eynesse	4 545,13 €	-
Landerrouat	42 632,33 €	-
La Roquille	-	4 264,50 €
Les-Lèves-et-Thoumeyragues	43 799,78 €	-
Ligueux	-	622,64 €
Listrac-de-Durèze	3 149,90 €	-
Margueron	-	2 439,69 €
Massugas	19 594,03 €	-
Pellegrue	13 896,35 €	-
Pineuilh	346 568,09 €	-
Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt	437 643,30 €	-
Riocaud	-	120,62 €
Saint-André-et-Appelles	-	11 742,41 €
Saint-Avit-de-Soulège	-	1 312,74 €
Saint-Avit-Saint-Nazaire	-	31 667,48 €
Sainte-Foy-la-Grande	305 572,51 €	-
Saint-Philippe-du-Seignal	-	11 638,85 €
Saint-Quentin-de-caplong	-	5 754,10 €
TOTAL	1 266 264,13 €	69 563,03 €

La dernière révision des attributions de compensation a eu lieu en 2018 (délibération n° 18-192 du 18 décembre). Les modifications ont porté sur :

- ♦ **le transfert de la compétence GEMAPI avec la dissolution du Syndicat du Bas Canton**
Les communes de Pineuilh, Sainte-Foy-la-Grande, Saint-Avit-Saint-Nazaire et Saint-Philippe-du-Seignal ont vu leurs montants diminués sur les années 2018 à 2020 afin qu'elles prennent en charge le capital restant dû des emprunts contractés par le syndicat dissout.
- ♦ **le transfert des contributions SDIS**
Depuis 2018, les variations liées aux augmentations annuelles sont intégralement prises en charge par la Communauté de Communes du Pays Foyen.

LES SERVICES TECHNIQUES

Les services techniques assurent l'entretien des sites et des bâtiments communautaires.

Site de Pellegrue

- ◆ Aménagement d'une aire de jeux à l'ALSH les Z'intrépides
- ◆ Réfection de la toiture du gymnase
- ◆ Construction d'un local technique à côté de la salle des sports



Site sportif de Mézières

- ◆ Main courante au terrain d'entraînement
- ◆ Changement des poteaux de Rugby au terrain d'entraînement
- ◆ Filet pare ballons au terrain d'entraînement
- ◆ Abris de touche : terrain scolaire et terrain d'entraînement
- ◆ Réfection des peintures des vestiaires scolaires
- ◆ Clôture de séparation entre le terrain scolaire et le terrain d'honneur



Parking

- ◆ Aménagement sécuritaire : réhabilitation complète du parking situé devant le collège Elie Faure, avec desserte pour les bus et dépôt minute



Crèche les P'tits Loups (Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt)

- ◆ Remplacement des jeux
- ◆ Réfection du chemin d'entrée



Services techniques de la CdC

- ◆ Acquisition d'un tracteur tondeuse
- ◆ Construction d'un garage et d'un local de rangement pour le matériel technique et associatif



L'URBANISME

En plus d'une augmentation sensible de 15,18% du nombre de dossiers traités (chiffres 2020) par rapport aux résultats de 2019, le service d'urbanisme intercommunal a évolué dans trois domaines principaux au cours de l'année 2020-2021 :

- ◆ Domaine de la **gestion managériale** du service avec une recomposition de l'équipe
- ◆ Domaine **opérationnel** des actions du service avec la mise en place du nouveau règlement d'urbanisme
- ◆ Domaine **méthodologique** avec la mise en place du programme de dématérialisation.

L'instruction des autorisations des droits du sol (ADS) pour le Pays Foyen

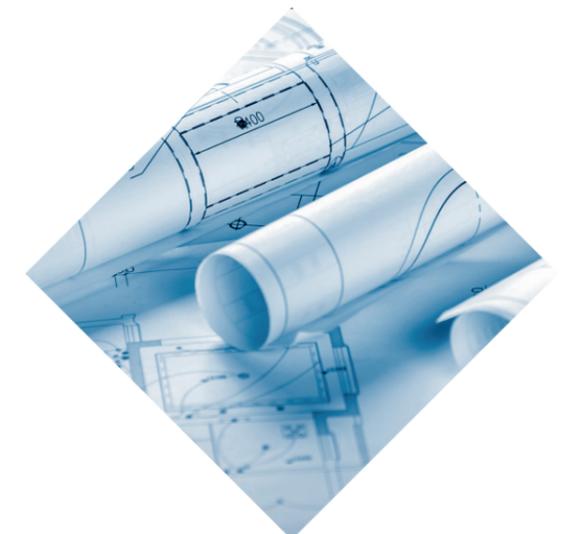
	NOMBRE DE DOSSIERS INSTRUITS EN 2019	NOMBRE DE DOSSIERS INSTRUITS EN 2020
Certificat d'Urbanisme (CUa/CUb)	476	596
Déclaration Préalable de travaux (DP)	275	317
Permis de Construire (PC)	85	119
Permis d'Aménagement (PA)	1	5
Permis de Démolir (PD)	4	3
Permis de Louer (AL)	104	96
TOTAL	945	1136



Augmentation du nombre de dossiers d'ADS, notamment des demandes de CU, PC et DP.



Dans les contraintes du confinement, les agents du service sont toujours restés actifs pour assurer la responsabilité de leurs missions d'information des élus et des administrés et de gestion des 1 136 dossiers du Pays Foyen et les 596 dossiers de la CdC Montaigne, Montravel et Gurson ; soit 1 732 dossiers traités pour l'année 2020 (PC, DP et autres).

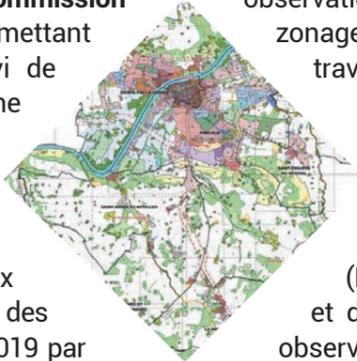


Application du règlement du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Plan Local d'Habitat (PLUIh)

En 2020, avec la spécificité de son contexte, le règlement du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, validé par délibération du Conseil Communautaire en date du 28 novembre 2019, a été mis en application.

◆ Pour le suivi et l'évolution du domaine de l'urbanisme, le conseil communautaire s'est à nouveau appuyé sur la **Commission intercommunale d'Urbanisme** permettant une nouvelle approche dans le suivi de l'élaboration de documents d'urbanisme prescrits par les communes et l'intercommunalité.

◆ Le patrimoine classé sera solidarisé au document PLUIh. Les nouveaux découpages des zonages des abords des sites et bâtiments classés validés en 2019 par les communes concernées (dossier PAD) n'ayant pas été intégrés au PLUIh, cette démarche est en cours avec la visite des sites et la composition d'un dossier unique. Ce travail est solidarisé au projet de Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP) mis en place par la commune de Sainte-Foy-la-Grande.



◆ Une **nouvelle appréciation sur certains choix validés en 2019** s'est mise en place. Un premier recueil des observations des Maires et administrés sur les zonages a été réalisé et offre une base de travail importante.

◆ Une première approche de ces demandes est en cours de réalisation à laquelle seront associés les services de l'État (Direction Départementale des Territoires et de la Mer - DDTM) pour l'analyse des observations ouvrant éventuellement vers une révision du PLUIh.



La dématérialisation

Mise en place de la procédure de Dématérialisation des dossiers d'urbanisme (PC -DP...) en partenariat avec la Communauté d'agglomération du Grand Libournais (La Cali), la commune de Saint-Denis-de-Pile et le Pôle Territorial du Grand Libournais (PETR).

Cette démarche implique la mutualisation de l'achat des services d'un fournisseur (logiciel et prestations) avec la formation des agents territoriaux et de la CdC du Pays Foyen.

Le choix s'est porté sur l'entreprise INETUM World France (Acteur européen de référence des services informatiques). Le montage et la validation de la convention d'achat mutualisé du service s'est rapidement mis en place, accompagné d'une rencontre entre les différents services instructeurs pour l'élaboration du planning d'installation du logiciel pour le 15 juillet 2021 et sa mise en fonctionnalité au 1^{er} septembre 2021.

Un accompagnement des agents territoriaux est planifié pour une prise en main de ce nouvel outil.

L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Les travaux d'adduction d'eau potable (AEP) et d'assainissement

Renouvellement et déplacement de réseaux d'AEP en territoire rural

- ◆ **SAINT-ANDRÉ-ET-APPELLES / LES-LÈVES-ET-THOUMEYRAGUES**
Secteur entre « Moulin des Graves » et le bourg de Les-Lèves-et-Thoumeyragues
Travaux réalisés de novembre 2019 à février 2020 puis reprise de mai à juillet 2020
- ◆ **LANDERROUAT** Les Cabanes, La Graula, La Verrière, Les Catherineaux
Travaux réalisés en mai/juin 2020
- ◆ **SAINT-QUENTIN-DE-CAPLONG**
Barbot, Les Peyroux, Marchand
Travaux réalisés de mars à mai 2020
- ◆ **CAPLONG** secteurs Le Matha, Les Ricaudelles, Les Jobelets, Le Bigorre, Falot et La Mauberte
Travaux réalisés de juin à novembre 2020

Renouvellement, réhabilitation et extension de réseaux d'AEP et de réseaux de collecte des eaux usées en territoire urbain et semi-urbain

- ◆ **SAINT-AVIT-SAINT-NAZAIRE**
Secteurs Les Paponats, La Vergne, Les Carretier
Travaux réalisés de mars 2019 à janvier 2020
- ◆ **PORT-SAINTE-FOY-ET-PONCHAPT**
Résidence des Tabacs
Travaux réalisés de septembre 2019 à février 2020
- ◆ **SAINTE-FOY-LA-GRANDE**
Rue Jean-Jacques Rousseau
Travaux réalisés en septembre 2020

Travaux sur station

- ◆ Réhabilitation du réservoir de Baby



9
kilomètres de canalisations renouvelées



soit 2% du linéaire total du Pays Foyen (453,8 km)

68
Branchements repris



1 342 640,20 € HT
Montant total des travaux



Diagnostic du système d'assainissement de Sainte-Foy-la-Grande/Pineuilh

Dans le cadre de son Schéma Directeur d'assainissement, la CdC doit :

- ◆ **Comprendre** l'origine des dysfonctionnements du système d'assainissement
- ◆ **Maîtriser** l'origine de ces dysfonctionnements et dégager une stratégie d'amélioration
- ◆ **Étudier** le devenir des réseaux « sous-vide », les aménagements à réaliser sur les réseaux unitaires, le raccordement de Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt...

Délégation de service public

Suite à l'étude menée sur le mode de gestion des contrats d'eau et d'assainissement sur la période 2021-2032, le contrat d'affermage du service public de l'eau potable pour la période 2021-2032 a été attribué à l'entreprise SOGEDO. Le contrat d'affermage du service public de l'assainissement collectif pour la période 2021-2032 a été attribué à l'entreprise VEOLIA EAU.

Délibérations 20-166 et 20-167 du Conseil Communautaire du 3 décembre 2020.

Quels dysfonctionnements ?

- ◆ Intrusion d'Eaux Claires Parasites (EP) dans les réseaux d'assainissement *eaux de nappe, de pluies...*
- ◆ Extrusion/déversement d'Eaux Usées (EU) vers le milieu naturel *déversoirs, casses, fissures, corrosion...*
- ◆ Zones de débordement *diamètres insuffisants, mauvais raccordement EU/EP...*

Phasage de l'étude

- ➔ **Phase 1** : Collecte des données et connaissance de l'existant
- ➔ **Phase 2** : Campagnes de mesures en période de nappe basse et de nappe haute
- ➔ **Phase 3** : Localisation précise des anomalies
- ➔ **Phase 4** : Modélisation hydraulique, préconisations d'aménagements
- ➔ **Phase 5** : Synthèse des désordres, chiffrage, échancier des travaux

Régie d'assainissement de Pellegrue



Depuis le 1^{er} janvier 2014, la Communauté de Communes du Pays Foyen assure la gestion et l'exploitation du réseau de collecte des eaux usées et de la station d'épuration de Pellegrue. Le système de collecte des eaux usées de Pellegrue comprend 4,21 km de réseau gravitaire, 0,79 km de canalisations de refoulement et poste de relevage. L'unité de traitement des eaux usées est une station d'épuration par 3 lits bactériens de 50 m² connectés à 4 filtres plantés de roseaux. La capacité de traitement de la station d'épuration est de 940 équivalent-habitants soit 141 m³ /jour.

L'exploitation en régie directe du système d'assainissement collectif de Pellegrue a pris fin le 31 décembre 2020. Depuis, le service est géré en délégation de service public par la société VEOLIA EAU.

Le rejet de l'effluent épuré s'effectue dans le ruisseau « Le Vallon » affluent du cours d'eau de la Durèze. L'arrêté préfectoral de 2013 qui règlementait la qualité du rejet des eaux usées traitées a été abrogé. Les exigences relatives à la qualité de l'effluent traitée sont désormais stipulées par l'Arrêté préfectoral du 09/10/2019. Toutes les analyses effectuées sur les effluents traités sont conformes aux exigences de ce dernier.

L'entretien du réseau de collecte des eaux usées est effectué une fois par an par hydro-curage. Le nettoyage des postes de refoulement est effectué tous les 6 mois.

L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

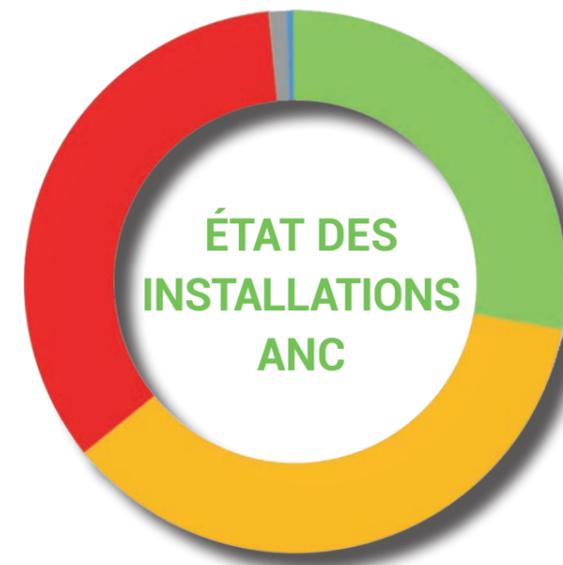
La Gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif est en régie directe depuis le 1^{er} janvier 2017.



Les prérogatives du SPANC sont de vérifier le fonctionnement des installations d'assainissement non collectif existantes, d'examiner leur conception et de vérifier leur exécution. Outre ses missions de contrôles, le SPANC de la Communauté de Communes du Pays Foyen accompagne et conseille le particulier dans ses démarches.

État des installations d'Assainissement Non Collectif au 31/12/2020

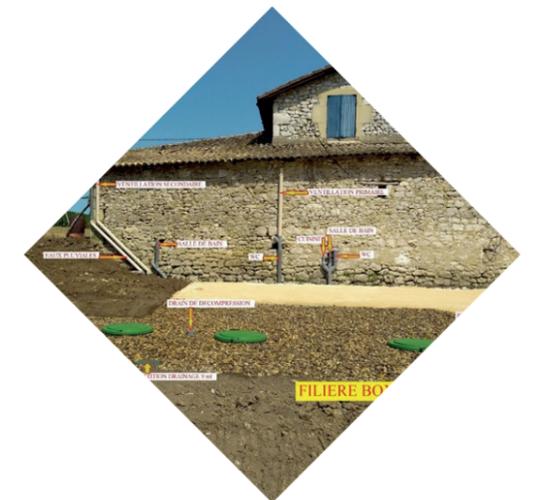
Les vérifications périodiques de bon fonctionnement ont été organisées sur l'ensemble des communes du territoire (à l'exception de la commune de Sainte-Foy-la-Grande).



- Installations ne présentant pas de défauts ou des défauts d'entretien : 807 - **28%**
- Installations non conformes sans risque sanitaire et/ou environnemental : 1 050 - **36%**
- Installations non conformes avec risque sanitaire et/ou environnemental : 989 - **34%**
- Absence d'installation : 31 - **1%**
- Avis indéterminé : 11 - **1%**



La part d'installations présentant un bon fonctionnement a progressé de 18 points depuis 2010 et de 2 points depuis le 31 décembre 2019.



71
Contrôles du neuf effectués



Examen de la conception, implantation et vérification de l'exécution

56
Vérifications périodiques réalisées



64
Vérifications réalisées dans le cadre d'une transaction immobilière



GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET LA PRÉVENTION ET DES INONDATIONS

En 2020, la CdC du Pays Foyen a finalisé la mise en place de la gouvernance sur le territoire et le Dossier de Consultation des Entreprises pour l'Étude PPG (Plan Pluriannuel de Gestion). Les travaux sur les milieux aquatiques et les actions de bassins versants ont donc été limités en l'absence de programme d'actions et de déclaration d'intérêt général.

Études, travaux et suivi de restauration sur le Seignal



- ◆ Lieu-dit Moulin de Bourgognade
Saint-Philippe-du-Seignal

Suivi des cours d'eau



Le Service GEMAPI de la CdC du Pays Foyen s'est rendu à plusieurs reprises sur site, afin de constater des désordres ponctuels ou pour conseiller des riverains, notamment face aux risques suivants :

- ◆ L'obstruction du cours d'eau par la création de « bouchons » et l'amoncellement de déchets
- ◆ La montée des eaux et le risque inondation
- ◆ La destruction des berges par la chute des arbres et/ou l'entretien de la ripisylve
- ◆ Le risque de pollution

Espèces Exotiques Envahissantes Espèces nuisibles



Considérant les risques de maladies transmissibles à l'Homme, dites zoonoses, dont les rats musqués et ragondins sont porteurs et les dégâts causés par ces espèces sur les milieux aquatiques, une convention a été signée avec l'Association Départementale des Piégeurs Agréés de la Gironde (ADPAG) afin de lutter contre le ragondin, le rat musqué et le raton laveur sur l'ensemble du territoire de la CdC du Pays Foyen.

- ↳ 235 ragondins et 1 rat musqué capturés durant la saison 2019/2020

Lutte contre les inondations

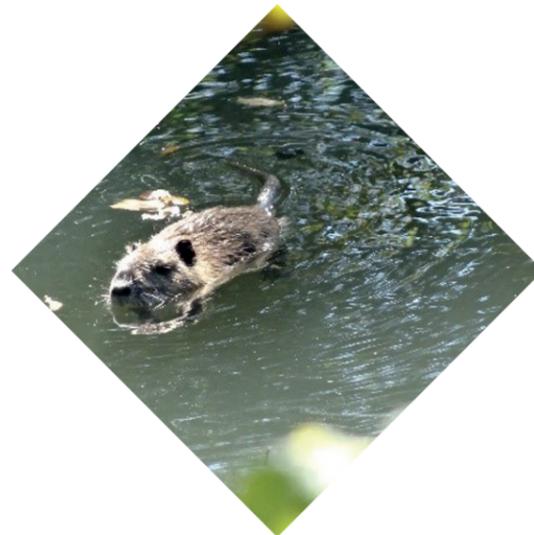


Dans l'optique de réduire les perturbations des services publics et les dommages sur les infrastructures et matériels en cas d'inondation, la CdC du Pays Foyen a décidé de mener en interne des diagnostics de vulnérabilité sur les bâtiments communaux ou intercommunaux situés en zone inondable. Une trentaine de bâtiments a été ciblée pour la réalisation de ces diagnostics qui devront être réalisés d'ici à fin 2022 (complexes sportifs, crèches, mairies, médiathèques...).

Animation, Communication, Sensibilisation



- ◆ Réunion de la Commission GEMAPI le 10/12/2020, afin d'échanger sur le contenu de la compétence GEMAPI, la gouvernance de la GEMAPI en Pays Foyen et les actions en cours et à mener.
- ◆ Participation à 5 ateliers techniques



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Les actions menées en 2020 ont pour objectifs :

- ◆ La connaissance du tissu économique
- ◆ La mise en place d'une communication envers les entreprises
- ◆ La mise en avant des entreprises sur les supports digitaux

Mise en place d'une communication envers le tissu économique

- ◆ Covid-19 : Informations d'urgence
- ◆ Mise en place de newsletters pour les entreprises *7 newsletters envoyées en 2020*
- ◆ Mise en place d'une plateforme d'envoi SMS aux entreprises
- ◆ Aide au référencement digital pour les entreprises du territoire avec la mise en place de l'annuaire en ligne www.entreprisespaysfoyen.fr référençant les entreprises du territoire.



Actions tournées vers les entreprises

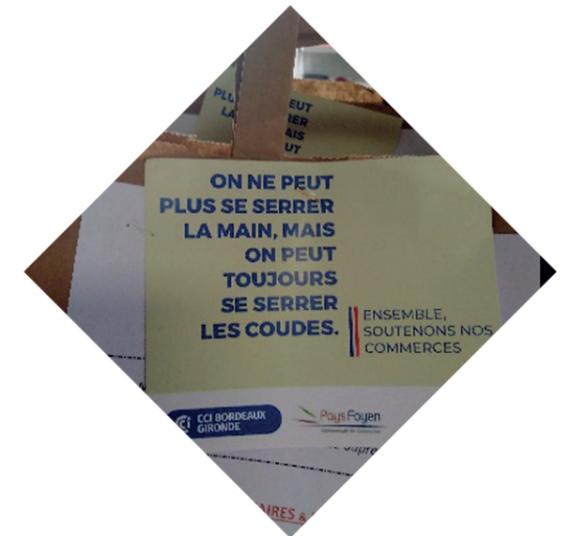
- ◆ Covid-19 : Distribution de kits de protection sanitaire dans le cadre du déconfinement
- ◆ Lancement du Fonds de solidarité aux entreprises avec la mise en place et la coordination des prêts à 0 %

Signalétique des ZAE

- ◆ Création d'une signalétique commune et mise à jour des signalétiques des entreprises

Connaissance de l'économie territoriale

- ◆ Intégration d'un logiciel d'observatoire économique offrant une mise à jour hebdomadaire des cessions, radiations et créations d'entreprises, statistiques économiques des domaines d'activités, code NAF... en fonction des mouvements INSEE et BODACC



Études et subventions

- ◆ Mise en place d'une étude sur les besoins des artisans d'arts du territoire du Pays Foyen, en lien avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- ◆ Mise en place d'une étude et accompagnement de 6 commerçants du quartier Politique de la Ville. Objectifs : accompagnement pour transmission et cession d'activité et accompagnement "boost" suite à une création, en lien avec la CCI.
- ◆ Plan Alimentaire Territorial avec les acteurs économiques et associatifs, les producteurs, transformateurs et revendeurs, en lien avec le PETR.
- ◆ Benchmark autour de la mise en place de la place de marché internet www.achetezFoyen.fr

L'HABITAT

La deuxième convention partenariale d'OPAH a été signée le 1^{er} avril 2017 pour une durée de 5 ans (2017-2022). La Communauté de Communes du Pays Foyen a pour objectif, sur la durée de l'OPAH, la réhabilitation de 100 logements de propriétaires occupants et de 30 logements locatifs conventionnés.

Les besoins spécifiques à satisfaire en matière d'amélioration de l'habitat restent d'actualité et constituent les enjeux principaux de l'opération :

- ◆ La poursuite de l'accompagnement renforcé auprès des propriétaires occupants modestes ou très modestes : en traitant l'habitat indigne ou très dégradé, en réhabilitant des logements en améliorant le confort, en adaptant les logements pour le maintien à domicile, en améliorant la performance énergétique des logements.
- ◆ Une incitation à la production de locatif à loyer conventionné intermédiaire, social ou très social.
- ◆ Le soutien à la remise aux normes des systèmes d'assainissement individuels.



Après une 3^e année caractérisée par une montée en puissance du dispositif, la 4^e année confirme cette tendance avec une demande et des résultats conséquents, tant pour les propriétaires occupants que bailleurs.

Propriétaires occupants
37 dossiers validés

portant à 116 le nombre de dossiers validés depuis le début de l'opération

Propriétaires bailleurs
17 projets validés

(14 sur la commune de Sainte-Foy-la-Grande, 2 sur la commune de Pineuilh et 1 sur la commune de Saint-Avit-Saint-Nazaire)

portant à 45 le nombre de dossiers validés depuis le début de l'opération

Sur ces 17 logements, 10 ont été conventionnés en logement intermédiaire, 7 en logement social.

Répartition par âge

Pendant cette année d'animation, l'âge moyen des ménages a légèrement baissé sur le territoire : 57 ans.

Activité professionnelle

Les actifs occupés (salariés ou indépendants) représentent un peu plus de 50% des propriétaires occupants, les retraités environ 46% et les personnes sans activité environ 2%.

Niveaux de ressources

40% des ménages ayant bénéficié de l'OPAH entrent dans la catégorie « modestes », 40% dans la catégorie « très modestes », environ 15% dans la catégorie Programme Social Thématique.

Composition familiale

La proportion de personnes seules est en diminution et représente un peu plus de 25% des ménages accompagnés, les couples représentent un peu plus de 20%, les couples avec enfant(s) environ 24%, les familles monoparentales environ 27%.

Typologie des logements

Les logements accompagnés dans leur réhabilitation sont surtout des grands logements (T4 et T5).

Typologie de travaux

Les travaux d'adaptation et d'énergie sont plus importants que les travaux de dégradation lourde. Ainsi, sur les 4 années d'animation :

- ◆ 7 dossiers de dégradation, 30 d'adaptation et 79 d'énergie (avec dans ces derniers des dossiers « mixtes », énergie et adaptation).

Sur le gain énergétique

La moyenne de gain énergétique est de 39%, soit un gain moyen similaire aux années précédentes. Cette moyenne masque cependant une forte disparité, l'obligation de gain portée par Anah à 35% étant intervenue en cours d'année (au lieu des 25% précédents).

Financements des opérations

La Communauté de Communes a accordé sur l'année 4 de la convention :

- ◆ 41 479 € pour les dossiers des propriétaires occupants (pour une subvention moyenne de 2 304€)
- ◆ 11 000 € pour 6 logements de propriétaires bailleurs.

Dispositif de Veille et d'Observation des Copropriétés (VOC) dégradées

Cette étude de « reconquête des logements De Robien » a été lancée début 2020, et se déroulera sur 3 ans.

Mise en place du VOC (Année 1)

- ◆ Création d'un Outil de Repérage des Copropriétés (ORCOP).
- ◆ Création d'une base de données à partir des fichiers standards (fichiers fonciers, fichiers immobiliers, Registre National des Copropriétés) et des fichiers propres à la collectivité.
- ◆ Un déploiement sur trois communes du Pays Foyen (Pineuilh, Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt et Sainte-Foy-la-Grande) : intégration statistique concernant l'ensemble des copropriétés de ces communes pour une veille élargie et un repérage des difficultés potentielles.

Un enrichissement qualitatif de la base de données sur 5 copropriétés

- ◆ Travail de repérage terrain.
- ◆ Entretiens avec les acteurs institutionnels permettant la remontée de fragilités sociales, les agences immobilières locales (positionnement des copropriétés sur le marché locatif et à l'accession), les conseils syndicaux et syndicats des copropriétés (remontée d'information, préparation de l'enquête propriétaires et sensibilisation au conventionnement).

Mise en place d'une enquête propriétaires et locataires sur les 5 copropriétés ciblées

- ◆ La stratégie patrimoniale des propriétaires bailleurs et occupants
- ◆ Le profil socio-économique des occupants

→ Cette première phase sera suivie :

- ◆ D'une animation auprès des propriétaires
- ◆ De la mise en place de 3 ateliers à destination des conseils syndicaux et propriétaires des 5 copropriétés ciblées (2021)
- ◆ De L'accompagnement des propriétaires bailleurs au conventionnement (2021 et 2022)



OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE (ORT)

Lancée fin 2019, l'étude d'extension de l'ORT a permis d'accompagner et de travailler avec les communes qui souhaitent s'engager dans la démarche pendant toute l'année 2020. Un premier diagnostic de territoire a été présenté aux élus le 29 mai 2020.

Des entretiens communaux spécifiques ont émaillé la démarche afin d'affiner les projets portés par les communes (en mai et juin 2020).

Toute la démarche s'est faite en liaison avec les partenaires publics associés (État, Département, Région, Établissement foncier de Nouvelle-Aquitaine).

Le 20 octobre 2020, un séminaire « atelier de définition du plan guide » a abouti à la formalisation d'un document, présenté lors du Comité de pilotage restreint du 11 décembre 2020.

Parallèlement à l'élaboration du plan guide, document de stratégie territoriale, le cabinet d'étude Métropolis, sous le pilotage de la Communauté de Communes du Pays Foyen, a travaillé sur la constitution d'un plan d'actions, regroupant l'ensemble des fiches actions qui apparaîtront, in fine, dans l'avenant à la convention cadre, dont la signature est prévue en 2021.



Ce document a été validé dès janvier 2021 par délibération de chacune des communes concernées (Sainte-Foy-la-Grande, Pineuilh, Pellegrue et Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt), ainsi que par la Communauté de Communes du Pays Foyen.

LA POLITIQUE DE LA VILLE

En 2020, dans le cadre de la programmation validée suite à l'appel à projets annuel Politique de la Ville, la Communauté de Communes du Pays Foyen a accompagné financièrement :

18
Porteurs de projet
essentiellement associatifs



pour un montant global
de 10 000 €

Les actions PV portées
par la CdC ont mobilisé

64 395 €



Les actions PV portées
par la CIAS ont mobilisé

14 956 €

Soit un total de 79 351 €

L'État, dans le cadre de cet appel à projet a mobilisé :

89 900 € sur les projets déposés par l'ensemble des opérateurs / **5 100 €** sur le dispositif ville/vie/vacance.

→ Soit un total de **95 000 €** sur le territoire du quartier Bourg « Sainte-Foy-la-Grande/Pineuilh ».

La réunion de lancement de l'appel à projets 2021, en octobre 2020, a été l'occasion de préciser les priorités des piliers et thématiques afférentes souhaitées conjointement par les élus et l'État :

- ◆ Priorité 1 : Développement économique et emploi
- ◆ Priorité 2 : Cohésion sociale (santé, éducation, sport, culture)
- ◆ Priorité 3 : Cadre de vie et habitat, renouvellement urbain

Par ailleurs, une réflexion de fond a été engagée fin 2020 sur les questions relatives aux problématiques d'éducation.

FRANCE SERVICES



Le 8 janvier 2020, France services Sainte-Foy-la-Grande a été inauguré en présence de Fabienne Buccio, Préfète de la Gironde, des 9 opérateurs et des 7 autres premiers France services labellisés en Gironde. En janvier 2020, 460 structures ont ouvert leurs portes sur l'ensemble du territoire.

Grâce à la labellisation, France services compte 9 opérateurs nationaux (contre 5 auparavant), permettant une offre de service plus conséquente et en lien avec le quotidien des publics accueillis.



Les 9 opérateurs de France services : la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la MSA, la CARSAT, la CPAM, Pôle Emploi, le Ministère de la Justice, le Ministère de l'Intérieur, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) et La Poste.



La labellisation permet également d'avoir un référent pour chaque opérateur, l'accès à des formations complémentaires, et la possibilité d'intervenir sur des dossiers « bloqués » via la messagerie spécifique *Administration +*.

Les demandes du public



Crise sanitaire

L'équipe de France services s'est mise à la disposition de la MedNum dans le cadre du déploiement du dispositif solidarité numérique, une plateforme d'aide pour les besoins numériques du quotidien. Les agents de France services ont répondu aux demandes de personnes sur l'ensemble du territoire national, dans le domaine des prestations sociales, familiales, santé...

◆ **11 282** contacts en 2020

◆ La part de public non autonome ou débutant sur l'outil numérique concerne **14%** des accueils

◆ **2 194** accueils pour l'Espace Public Numérique ont été réalisés.

◆ France service a accueilli un service civique pour l'accompagnement au numérique durant 6 mois.

◆ Les ateliers de découverte des sites des partenaires se sont déroulés tout au long de l'année (hors période de confinement).

3 402
Demandes ont nécessité un
accompagnement individuel



1 430
Personnes ont pris
rendez-vous avec un partenaire



3 105
Demandes d'information
directes auprès des agents
France services



L'EMPLOI

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)



Les Plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi (PLIE) constituent un dispositif de mise en cohérence des interventions publiques au plan local afin de favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des personnes les plus en difficulté.

Nombre de personnes accompagnées **136**

Dont **94** femmes - **42** hommes

Dont **42** personnes âgées de + 50 ans

Dont **65** personnes bénéficiant du RSA

Dont **71** personnes issues du Quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV)

Dont **100** personnes avec un faible niveau de qualification

56% de sorties positives en 2020

Le financement du PLIE



Le financement est pris en charge à hauteur de 76% (moyenne sur les années précédentes) par le FSE (Fonds Solidarité Européen).

Son fonctionnement



2 référentes présentes sur le territoire avec des permanences à Pellegrue. L'accompagnement est personnalisé au plus près des besoins du bénéficiaire sans limite de durée. La moyenne d'accompagnement est de 23 mois. Le taux de sortie positive est supérieur à 50%.



Renouvellement du protocole 2022-2028

En 2021, le protocole PLIE sera renouvelé au niveau de la collectivité afin de fixer les nouveaux axes de travail.

L'objectif du protocole du PLIE est de fixer les axes de travail pour les 6 années à venir pour l'ensemble du PLIE du Libournais.



LE POINT D'ACCÈS AU DROIT

50 permanences physiques assurées en 2020 par :

- ◆ Le Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)
- ◆ Infodroits, Service d'information juridique de proximité
- ◆ Famille en Gironde (conseil sur le budget et le surendettement)
- ◆ Les avocats du barreau de Libourne
- ◆ Le conciliateur de Justice



204 personnes accueillies lors des permanences du CIDFF (74 personnes), d'Infodroits (70 personnes), des avocats (25 personnes) et de Familles en Gironde (35 personnes).

67% des personnes accueillies sont des femmes et **33%** des hommes.

L'orientation du public accueilli

- ◆ Le public reçu lors des permanences de Famille en Gironde est principalement orienté par les assistants sociaux de la Maison du Département des Solidarités (MDS) et de la MSA.
- ◆ Les usagers accueillis par les avocats, Infodroits et le CIDFF sont orientés par les partenaires tels que la mission locale, le PLIE, la CARSAT ...
- ◆ Mais aussi par les partenaires locaux (médiatrice sociale, gendarmerie, associations, mairies...)
- ◆ Le conciliateur reçoit principalement des personnes orientées par les mairies du territoire.



- Droit administratif : 7 - 4%
- Droit du logement *prévention, expulsion...* : 7 - 6%
- Droit pénal *maltraitance...* : 7 - 6%
- Droit du Travail : 7 - 21%
- Droit de la consommation *surendettement...* : 7 - 24%
- Droit de la famille *divorce, autorité parentale...* : 7 - 39%

LE TRANSPORT À LA DEMANDE

Le Transport À la Demande (TAD) est un service proposé en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine. Il offre une solution de mobilité, la plus adaptée pour des déplacements ponctuels ou de proximité, en l'absence d'autres moyens de transport au quotidien.

Le TAD est réservé aux personnes domiciliées sur le territoire de la CdC et qui répondent aux critères suivants :

- ◆ Personnes à mobilité réduite ◆ Personnes âgées de plus de 75 ans ou en perte d'autonomie
- ◆ Personnes sans autonomie de déplacement ◆ Personnes en insertion professionnelle
- ◆ Personnes en situation de précarité



Les destinations :

Les 20 communes du territoire | La gare de Sainte-Foy-la-Grande
Hors territoire : Pôles médicaux de Gardonne et Le Fleix
Pôle Emploi de Saint-Magne-de-Castillon et de Langon

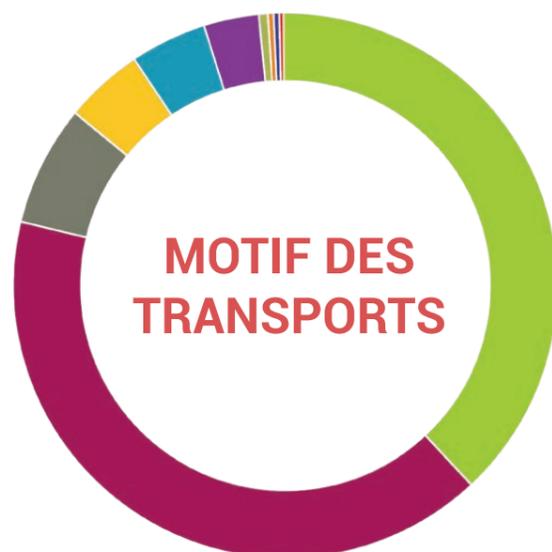
199
Personnes inscrites
au 31/12/2020



3 034
Trajets réalisés



- 20 personnes à mobilité réduite
- 121 personnes de +75 ans et/ou en perte d'autonomie
- 11 personnes en insertion
- 34 personnes sans autonomie de déplacement
- 13 accompagnants (gratuit)



- Rendez-vous médicaux : 1 210 - 41%
- Centre commercial : 1 134 - 38%
- Marché : 213 - 7%
- Loisirs : 139 - 5%
- Autres : 135 - 5%
- Démarches administratives : 97 - 3%
- Pôle Emploi : 16 - 1%
- Visites EHPAD : 10 - <1%
- Associations caritatives : 10 - <1%
- TER / gare : 7 - <1%

L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

L'aire d'accueil de la Communauté de Communes du Pays Foyen est située au lieu dit « La Grâce » dans la commune de Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt.

Elle dispose de **8 emplacements** soit **16 places**.

Un agent d'accueil est présent chaque jour afin d'assurer l'arrivée et les départs de familles, ainsi que la gestion des flux.



- ◆ Compte-tenu de la crise sanitaire, la durée des séjours a été plus importante.
- ◆ La moyenne actuelle des séjours est de 8 mois, une durée rallongée par la crise sanitaire et les recommandations de l'Agence Régionale de Santé (ARS).
- ◆ Le fonctionnement de l'aire en 2020 a été rendu difficile par la sédentarisation et la crise sanitaire.
- ◆ Des rappels au règlement intérieur ont été nécessaires notamment concernant la détention d'animaux sur l'aire, ainsi que le dépôt des encombrants.

8 familles ont été accueillies sur l'aire d'accueil en 2020.



soit **44 personnes**
contre 63 en 2019



14 séjours distincts



Le taux d'occupation

Le taux d'occupation moyen pour l'année 2020 est de **93%**.



LE SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD)



◆ La pratique de **co-développement** entre pairs, avec les services à domicile partenaires du Grand Libournais, s'est mise en place. L'objectif est de porter les valeurs communes au service des professionnels de ce secteur, pour garantir un parcours professionnel de qualité, dans une profession encore trop peu valorisée à l'échelle de la société. La première action concrète a été de mettre en place 4 réunions d'analyse des pratiques. Ce qui a permis à 12 agents du SAAD du Pays Foyen d'échanger avec les professionnels de l'APASAD de Castillon-Pujols, sous l'encadrement d'une psychologue du travail. Des sessions de formation mutualisées professionnalisantes sont en projet, tout comme des recrutements collectifs en partenariat avec Pôle Emploi.

◆ 2020 a aussi vu la réalisation de l'**évaluation interne** du service conduite par Elisabeth Hesse (stagiaire Caferuis), en association avec les professionnels de terrain et administratifs et des bénéficiaires. L'évaluation des activités du service a pour objectif d'améliorer la qualité des prestations pour les usagers. Elle aide à adapter le fonctionnement du service et les pratiques des professionnels aux spécificités, aux attentes et aux besoins des usagers. Cette évaluation porte une appréciation sur les actions mises en place et leurs effets pour la population accompagnée au regard des caractéristiques de cette dernière, ainsi que des missions et des valeurs de la structure. Des groupes de travail vont se mettre en place dans le second semestre 2021 pour mettre en œuvre le plan d'action.



◆ L'ensemble des professionnels du SAAD a bénéficié pour la première fois d'**analyses de pratiques**.

◆ Durant le confinement, le service a continué à honorer la majorité de ses **plans d'aide** sur le territoire. Il est resté mobilisé en s'adaptant à la conjoncture, en restant disponible et accessible pour ses bénéficiaires mais également pour toute autre personne désireuse d'avoir des renseignements ou nécessitant une aide. Des protocoles sanitaires ont été mis en place pour garantir la sécurité des bénéficiaires et des professionnels.

 **Aucun cluster ou cas Covid-19 en contamination direct n'a été compté.**

Groupe d'Analyse de Pratiques (GAP)

4 journées d'analyse des pratiques du SAAD

→ environ **24** agents par journée par groupe entre 6 et 8 agents (durée d'1h30)

2 sessions GAP de l'APASAD de Castillon-Pujols avec 2 groupes de 3 personnes par session

→ **6** agents au total par session de 1h30

Les rencontres partenaires

- ◆ 1 rendez-vous avec une mairie du territoire
- ◆ 1 rencontre avec la Fondation John Bost pour 2 bénéficiaires
- ◆ 4 réunions avec la PTA (plateforme territoriale d'appui)
- ◆ 1 réunion avec le Centre Médico-Psychologique (CMP) de Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt
- ◆ 4 réunions avec IDE ou ergothérapeutes sur des dossiers spécifiques à domicile
- ◆ 1 réunion avec le Département de la Gironde, le SSIAD (service de soins infirmiers à domicile), la PTA
- ◆ 1 réunion avec la PTA Dordogne
- ◆ 1 rencontre avec Pôle Emploi de Saint-Magne-de Castillon
- ◆ 4 rencontres avec l'équipe de D2C pour le recrutement et des essais candidats
- ◆ 2 rencontres avec des cabinets d'infirmiers (IDE)



Les rencontres agents

- ◆ 70 intervenants à domicile suivis et accompagnés lors de 202 rencontres
- ◆ 37 entretiens professionnels
- ◆ 8 réunions projet personnalisé usagers
- ◆ 51 points agent sur leur situation
- ◆ 83 suivis d'immersion/ nouvel agent/ prise de poste/ accompagnement
- ◆ 17 recadrages ou problèmes dans les prises en charge des dossiers personnalisés
- ◆ 6 rendez-vous pour le suivi des congés

LA MARPA LA TUQUETTE



2020, une année d'adaptation et de solidarité

La crise sanitaire Covid a bouleversé la prise en charge des résidents et le rapport aux métiers : adaptation fréquente des protocoles, remise en question des pratiques, déploiement de nouvelles missions au quotidien (sécurisation des résidents, désinfection, pédagogie sur les gestes barrières, apprentissage de nouvelles habitudes de vie pour les résidents, adaptation des temps en commun, substitution des contacts sociaux en l'absence des familles, communication auprès des familles et partenaires médicaux...). **A noter**, le soutien entre services : 3 agents de la crèche de Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt et 2 de l'ALSH de Pellegrue sont venus aider et soutenir l'équipe de la MARPA et ses résidents.



- ◆ Le point d'étape de la refonte du modèle économique et organisationnel a débouché sur la mise en place d'un COPIL constitué des membres élus du CA, qui s'est réuni à trois reprises. Ce travail a débouché sur un plan d'action qui a été validé par les membres du CA.
- ◆ Mise en place de Groupes d'Analyse des Pratiques (GAP).
- ◆ Moratoire d'un an de la part du Département pour l'évaluation externe de l'établissement.
- ◆ Mise en place d'une réunion avec les familles.



Les enjeux pour 2021

- ◆ Maintenir la sécurité des résidents en leur permettant de retrouver une vie normale et des contacts sociaux extérieurs moins encadrés et plus spontanés.
- ◆ Rouvrir la MARPA aux familles à l'extérieur.



Taux d'occupation : 80%

LE CENTRE SOCIOCULTUREL LE PIAF



Durant la crise sanitaire, le Centre Socioculturel le PIAF est resté à pied d'œuvre pour continuer à proposer diverses actions en faveur des habitants. Chaque semaine, afin de maintenir le lien avec les familles, le PIAF a proposé une activité à faire en famille, via sa page Facebook. La période estivale de déconfinement a permis de proposer des ateliers en présentiel tels que des ateliers famille, des sorties, des ateliers de découvertes et d'initiations culturelles (peinture, yoga, argile...).



◆ Depuis octobre, le PIAF intervient au sein des établissements de personnes âgées du territoire. Dictée, jeu du baccalauréat et le mot le plus long, atelier d'argile et de peinture, jeux de mémoire et projection de films suivie d'échanges...donnent ainsi aux résidents l'opportunité de préserver du lien et de partager des activités en toute convivialité.

◆ En novembre, le centre socioculturel, en lien avec les écoles de Pineuilh, Gensac, Saint-André-et-Appelles et Sainte-Foy-la-Grande, a mené l'action « 10 jours sans écrans ». Ses objectifs étaient : la promotion du bon usage du numérique, la prévention des risques à l'utilisation du numérique et la proposition d'alternatives aux écrans. Les familles des élèves se sont inscrites dans un projet de création d'objet selon leur imagination, donnant lieu ensuite à l'exposition « Sans écran je suis créateur ». Les ressources ludiques de la ludothèque ont ici pleinement trouvé leur place, présentées dans les classes et proposées en prêt comme support d'interactions dans le cercle familial.



Assos en fête

Le 12 septembre, l'évènement annuel Assos en fête a pu avoir lieu. Il a réuni 78 associations sportives, culturelles et caritatives du territoire foyen. Malgré la crise sanitaire et le protocole mis en place durant cette journée, 1 100 visiteurs ont pu venir découvrir les différentes associations dans une ambiance festive sur le site sportif de Mézières à Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt.

◆ Parallèlement, le centre socioculturel a mis en place un service de portage de livres à domicile, en direction des habitants isolés du Pays Foyen, en lien avec la médiathèque intercommunale de Pellegrue et en collaboration avec le CIAS et les mairies du territoire. 6 bénéficiaires ont apprécié le service pour sa gratuité, la qualité de sélection de livres et de l'échange lors de la livraison.

◆ Le centre socioculturel est également resté très actif en fin d'année 2020 en se mobilisant pour organiser une collecte de boîtes cadeaux de Noël et de jouets en faveur des plus démunis. Ce sont plus de 130 boîtes de Noël et des centaines de jouets qui ont ainsi été distribués en partenariat avec les associations caritatives du Pays foyen.



La ludothèque R' de Jeu

Depuis le mois de juin, la ludothèque a mis en place un nouveau service de prêt de jeux et jouets, pour pallier l'impossibilité d'accueillir pour du jeu sur place. Ce service a permis la découverte de la structure par de nouveaux usagers et a satisfait une demande formulée depuis son ouverture par des usagers habituels.

Malgré les restrictions d'organisation d'évènements, la ludothèque a pu proposer 3 soirées-jeu itinérantes et la création (en lien avec le travail autour de la parentalité mené par la référente famille du PIAF) d'un parcours de jeu en plein air sur différents espaces publics du territoire : le « Summer Ludik Tour ».

LE CISPD

Les groupes de travail

La réelle mise en place avec les groupes de travail est effective depuis avril 2020 avec 12 temps de collaboration fixés à l'année avec différents partenaires : Polices Municipales de Pineuilh et Sainte-Foy-la-Grande, élus de Pineuilh et Sainte-Foy-la-Grande, éducateurs spécialisés de Libournais Equipe prévention, Maison du Département et des Solidarités (MDS), médiatrice et référente famille du centre socioculturel, gendarmerie de Pineuilh, Bailleur Social Clairsienne, intervenante sociale en Gendarmerie, Réseau Social Santé Jeunes du Libournais, Mission Locale, Éducation nationale (collège Elie Faure), service Enfance-Jeunesse de la CdC, Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), service PASS (Permanence d'Accès Aux Soins et de Santé) de l'Hôpital de Sainte-Foy-la-Grande. D'autres partenaires tels que le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits et Devoirs des Familles) et le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) devraient être intégrés aux groupes de travail.

Ces groupes de travail réunissent 14 partenaires autour de deux axes de travail :

- ◆ Les violences intrafamiliales
- ◆ La tranquillité publique et les jeunes exposés à la délinquance

Le logement d'urgence

- ◆ 3 femmes victimes de violences intrafamiliales mises en sécurité
- ◆ 9 appels de MDS, MSA, FS (espace France Services), Mission Locale 33 pour placer 2 jeunes majeurs, et femmes avec enfants suite au déconfinement (Covid-19).

➔ Ce logement est également attribué aux sinistrés d'incendie et dégâts des eaux.

Violences intrafamiliales

En 2020, le CISPD a coordonné le dispositif national mis en place par le Ministre de l'Intérieur lors du confinement de mars à mai 2020, dans les pharmacies du Pays Foyen.

Impression de 2 000 plaquettes d'information et cartes de visite contre les Violences Intrafamiliales et distribution dans tous les commerces de Sainte-Foy-la-Grande, associations du Pays Foyen, institutions et cabinets médicaux, ainsi qu'à Pineuilh (centre commercial...).

Mesure restaurative

Accueil d'un jeune en mesure restaurative au sein de la CdC.

💡 La mesure restaurative a pour objectif de rétablir le lien social endommagé par la commission d'une infraction au travers de mesures associant auteur et société. Il s'agit d'un « procédé par lequel les mots atténuent les maux ».

Rallye PEDA'Go



En raison de la Covid-19, le Rallye PEDA'Go, prévu initialement en octobre 2020, a été reporté les 25 et 26 mai 2021.

A destination des classes de 4ème des collèges des Champs d'Eymet à Pellegrue et Elie Faure à Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt, le rallye a pour but de sensibiliser les élèves et rassemble 10 partenaires : Infodroits, CIDFF 24 (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles), l'espace France Services qui comprend une antenne de l'ERIP (Espace Régional d'information de Proximité), LEPI (Libournais Equipe Prévention Insertion), MDD 24 (Maison Du Département), l'espace Ados de la CdC du Pays Foyen, la Mission Locale du Libournais, la PASS (Permanence d'Accès aux Soins et à la Santé, service de l'Hôpital de Sainte-Foy-la-Grande), le CEID 24 (Comité d'Etudes et d'Informations sur les Drogues) et le RSSJL (Réseau Santé Social Jeunes du Libournais).

Ces partenaires peuvent animer des ateliers de 30 minutes autour des thématiques suivantes : les addictions (drogues, alcool), l'alimentation, la vie affective, discrimination-insertion-formation (égalité femme-homme...), les dangers des réseaux sociaux.

LE SERVICE ENFANCE-JEUNESSE EN CHIFFRES

→ Le Bureau Enfance-Jeunesse (BEJ)

Les agents administratifs ont maintenu le lien avec les familles en 2020 en totalisant sur l'année plus de **1 600 accueils** et plus de **2 000 appels téléphoniques** reçus.

→ Le Relais Assistants Maternels (RAM)

167 familles différentes ont bénéficié du service d'information

34 assistantes maternelles ont bénéficié de renseignements individuels

28 assistantes maternelles ont participé aux activités proposées

59 enfants différents ont participé aux ateliers d'éveil

Concernant le primo-accueil :

61
Demandes en
accueil collectif



15
Demandes de place chez
une assistante maternelle



→ Les crèches

Lous Pitchouns Pellegrue : 42 enfants accueillis

18 enfants avec un tarif <= 1€ soit **43%**

12 enfants entre 1€ et 1,50 € soit **28%**

5 enfants entre 1,50 € et 2 € soit **12%**

7 enfants avec un tarif > 2 € soit **17%**

Tom Pouce Sainte-Foy-la-Grande : 49 enfants accueillis

29 enfants avec un tarif <= 1€ soit **59%**

4 enfants entre 1€ et 1,50 € soit **8%**

10 enfants entre 1,50 € et 2 € soit **21%**

6 enfants avec un tarif > 2 € soit **12%**

Les P'tits Loups Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt : 44 enfants accueillis

14 enfants avec un tarif <= 1€ soit **32%**

8 enfants entre 1€ et 1,50 € soit **18%**

16 enfants entre 1,50 € et 2 € soit **36%**

6 enfants avec un tarif > 2 € soit **14%**

Service d'accueil familial : 18 enfants accueillis

7 enfants avec un tarif <= 1€ soit **39%**

4 enfants entre 1€ et 1,50 € soit **22%**

4 enfants entre 1,50 € et 2 € soit **22%**

3 enfants avec un tarif > 2 € soit **17%**

→ Les accueils de loisirs

◆ Les Z'intrépides Pellegrue : **182** inscrits

◆ Les P'tits Potes Pineuilh : **269** inscrits

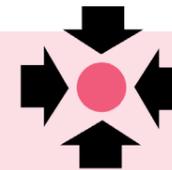
◆ Ados Pellegrue : **48** inscrits

◆ Ados Pineuilh/Sainte-Foy-la-Grande : **42** inscrits

→ Le périscolaire

◆ **710** enfants inscrits en 2020

PETITE ENFANCE



Focus pédagogique en crèche : l'analyse de la pratique

Le personnel Petite Enfance a bénéficié d'une formation et de l'écoute de l'intervenante psychologue, productrice et réalisatrice franco-canadienne Anne Barth. Cette formation a permis de renforcer les compétences de tous les professionnels de la petite enfance.

Anne Barth est venue sur une séance d'une journée dans chaque crèche afin d'**observer** les professionnels durant leur temps de travail entre octobre et décembre 2020. Puis une analyse de pratique s'est déroulée durant 2 soirées, afin de faire le point.

Les professionnels étaient en attente d'**analyse** afin de penser, réfléchir, sortir de la routine et des automatismes en ce qui concerne les gestes effectués quotidiennement auprès des enfants ; mais également obtenir des pistes de réflexion sur certains comportements des enfants, prendre du recul sur la façon d'être, le savoir-faire et analyser les temps forts de la journée...

Cette formation a permis au personnel de prendre du recul sur les pratiques, de se remettre en question (respect de l'autonomie de l'enfant...).

Le personnel a pu s'exprimer de façon libre, questionner l'intervenante... Toutes les équipes se sont impliquées dans ces retours et ont su mettre à profit les propositions de façon à **améliorer** le quotidien auprès des enfants et de leur famille. Les équipes mettent aujourd'hui en pratique les conseils donnés par l'intervenante.

Les assistantes maternelles du Service d'Accueil Familial (SAF), rattaché à la crèche Tom Pouce, ont pu également participer à cette observation et analyse des pratiques. Quelques appréhensions avaient émergé au départ, ayant l'habitude de travailler seule à leur domicile mais elles ont su en tirer du positif grâce à la **bienveillance** de l'intervenante.

+ Le personnel des crèches a trouvé cette expérience très positive, enrichissante et se dit prêt à renouveler l'expérience.



LE SERVICE ENFANCE-JEUNESSE DURANT LA CRISE SANITAIRE

Les crèches

Les 3 crèches ont été fermées du 17 mars au 11 mai 2020, malgré la possibilité d'accueillir les enfants du personnel soignant.

Une prise de contact a été faite avec le Centre Hospitalier de Sainte-Foy-la-Grande de façon à recenser les besoins et mettre en relation les équipements d'accueil du jeune enfant et l'hôpital. Aucune demande en ce sens n'a été faite pour cette tranche d'âge.

Une partie du personnel des crèches a pu être redéployée sur d'autres structures restées ouvertes, notamment la MARPA.

Les préconisations nationales n'ont permis aux crèches que de rouvrir partiellement à compter du 11 mai, pour n'accueillir que 10 enfants dans un premier temps, avec un accueil proposé aux familles prioritaires. A partir du 22 juin, les accueils ont pu reprendre à effectifs pleins.

Le personnel des crèches a dû s'adapter à de nombreux protocoles changeants, transmis par les services de l'État et du Département. L'adaptabilité et la réactivité ont été les maîtres mots durant cette période de pandémie.

Le Lieu d'accueil Enfants Parents (LAEP)

Durant le confinement du 16 mars au 11 mai 2020, un accueil téléphonique a été mis en place afin de maintenir le lien avec les familles. Une communication via les réseaux sociaux et le site internet de la CdC a été réalisée.

Le LAEP a rouvert sur 1 séance au lieu de 2 séances par semaine dans un premier temps, à partir du 1^{er} juin. Le LAEP a repris son fonctionnement de 2 séances par semaine à compter du 1^{er} juillet.

Les ateliers partagés parents-enfants du LAEP ont été maintenus la plupart du temps sauf du 17/03 au 11/05. La fréquentation des ateliers est restée stable.



Très peu de structures LAEP sont restées ouvertes sur le territoire girondin durant la période de juin à décembre 2020. A noter l'accueil de nouvelles familles.

La page Facebook « Mes web vacances en Pays Foyen »

Afin de maintenir le lien avec les enfants du territoire durant la période de confinement, les équipes d'animation ont élaboré des vidéos ou des tutos mis en ligne sur Facebook. Le confinement s'est poursuivi durant les vacances de printemps. Une volonté a émergé de proposer davantage d'activités aux enfants qui ne pouvaient plus fréquenter les accueils de loisirs.

La page Facebook « Mes web vacances en pays foyen » a été créée avec la mise en place d'une programmation d'activités diverses à destination des 3-17 ans et de leur famille. Chaque jour, 3 ou 4 activités ont été publiées pour les différentes tranches d'âge.

Le bilan est très positif. Suite à un e-mailing envoyé aux familles inscrites au BEJ il y a eu très vite plus de 400 inscrits à la page, chaque activité ayant généré en moyenne 450 vues. La couverture de publication a touché 10 200 personnes. Les animateurs se sont mobilisés autour de ce projet et ont tous proposé au moins une activité sous forme de photos, documents PDF ou vidéo (38 activités au total).

Cela a permis à chacun de garder le contact dans une période aussi anxiogène qu'inconnue. Les équipes d'animation étant confinées avec des interactions limitées et une incertitude quant aux modalités de retour à la normale, ce projet a maintenu le contact avec des objectifs concrets à court terme.

Le lien a également pu être maintenu avec les enfants présents sur les périscolaires et les accueils de loisirs. Les familles ont apprécié cette initiative.

Les structures périscolaires et extrascolaires



Suite à l'annonce de confinement total et de la fermeture des établissements scolaires, un service d'accueil minimum s'est organisé pour la prise en charge des enfants des personnels prioritaires à la gestion de la crise sanitaire.

Le service Enfance-Jeunesse (EJ), en lien avec l'inspecteur de l'Éducation nationale, les établissements scolaires du territoire et les communes, a assuré la continuité de l'accueil prioritaire sur le temps périscolaire et extrascolaire.

- ◆ 8 enfants au total durant le périscolaire à l'école de Pineuilh
- ◆ 10 enfants au total durant les vacances de printemps à l'ALSH de Pineuilh
- ◆ 7 animateurs mobilisés en alternance

La communication et les échanges d'informations ont été fluides tout au long de la période ce qui a permis de proposer aux familles concernées un accueil de qualité pour leur enfant.

L'organisation du déconfinement au 11 mai 2020 a nécessité des réajustements dans l'organisation. Les protocoles sanitaires en vigueur ont contraint les établissements scolaires à adapter la reprise suivant leurs capacités d'accueil et d'adaptation. Le service EJ a parfois été sollicité pour participer à la réflexion de reprise et définir les modalités d'accueil du périscolaire.

Chaque directeur a élaboré un protocole de reprise d'activité, des locaux ont été mis à disposition pour

respecter les distanciations physiques et le non brassage des groupes.

En parallèle, à la demande de certaines communes et établissements scolaires, un **service parascolaire** a été mis en place avec la mise à disposition d'agents du service Enfance-Jeunesse de la CdC sur le temps scolaire pour accueillir les enfants qui n'étaient pas en classe (demi-groupe).

La commune de Pellegrue a mis en place ce parascolaire pour une dizaine d'enfants. La commune de Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt en avait fait la demande mais, après analyse des besoins auprès des familles, cela n'a pas été nécessaire.

Les programmes d'été ont été plusieurs fois réadaptés aux protocoles sanitaires.

Les séjours des ALSH ont été annulés par précaution. Quelques séjours ont pu être maintenus pour les ados, afin de proposer une offre attractive aux jeunes qui avaient besoin de s'évader après ces semaines sans interactions sociales.

Les dispositifs financés par le département ou la CAF ont été maintenus autant que possible pour continuer à proposer une offre de loisirs et d'accompagnement la plus qualitative possible :

- ◆ 3 dispositifs « Sports Vacances » sur les clubs ados durant l'été
- ◆ Dispositif de l'accompagnement à la scolarité (CLAS) remis en place à la rentrée 2020
- ◆ Dispositif des écoles Multi-sports remis en place à la rentrée 2020 avec adaptation pour respecter les protocoles sanitaires.

Maintien de la formation BAFA en 2020

Les formations BAFA proposées durant les vacances de printemps n'ont pu se faire en raison de la période de confinement. Afin de permettre aux jeunes déjà engagés dans la formation et, aux nouveaux stagiaires de pouvoir entamer le cursus au plus vite et ainsi profiter de la période estivale pour faire leur stage pratique, deux sessions ont pu être mises en place durant l'été au pôle Enfance-Jeunesse.

- ◆ Session de base (*stage 1*) : 12 jeunes ont participé du 4 au 11 juillet. Ils ont ensuite intégré les équipes des ALSH durant l'été.
- ◆ Sessions de perfectionnement (*stage 3*) : 8 jeunes ont pu finaliser leur formation BAFA du 3 au 8 août.

LE TOURISME

3 809
Visiteurs sur les 3 sites
de juillet à septembre
-58% par rapport à 2019 en raison
de la situation sanitaire



152
Partenaires
+32 par rapport à 2019



27 232
Visiteurs uniques sur le site
internet de janvier à novembre
& **110 262** pages vues



● France **91,17%** dont 60% pour la seule Nouvelle-Aquitaine
● Pays-Bas **1,10%**
● Allemagne **0,85%**
● Royaume-Uni **4,26%**
● Espagne **0,43%**
● Belgique **2,07%**



● Activités & loisirs **85%**
● Hébergements **3%**
● Autre **12%**

Démarche Qualité et classement

Le classement des Offices de Tourisme (OT, suivi et audité par la Préfecture, est un signe de reconnaissance nationale garantissant une cohérence et une homogénéité dans les services que l'Office de Tourisme offre (accueil, promotion, boutique, services...).

L'Office de Tourisme du Pays Foyen, classé en catégorie II depuis 2013, a renouvelé son classement, après un audit et un montage de dossier très complet, en juin 2020 pour 5 ans.

Démarche Qualité et labellisation

L'obtention du label « Générosité de l'Accueil » depuis 2016 a marqué le point de départ de l'engagement de l'OT dans la qualité. Les procédures, propres au label, sont appliquées pour le fonctionnement de l'OT, l'accueil, l'édition, l'animation. Le suivi de cette démarche est assurée par Gironde Tourisme.

➔ Audit réalisé le 10 mars 2020.
➔ Label renouvelé pour 5 ans.



L'Office de Tourisme sur les réseaux sociaux

- ◆ 154 nouveaux abonnés sur la page Facebook soit un total de 1 177 abonnés
- ◆ 80 546 internautes touchés par la vidéo de promotion du territoire
- ◆ Youtube : 21 061 vues de la vidéo de promotion
- ◆ tripadvisor : une trentaine d'avis laissés
➔ Des avis très positifs

Les actions pendant le confinement

- ◆ Appel des 120 partenaires
- ◆ Questionnaire sur la situation Covid-19
- ◆ 3 lettres de soutien et d'information aux partenaires (actualités touristiques, relais des mesures et aides)
- ◆ Mise en place du Pass tourisme des habitants

Les actions de promotion

- ◆ Réalisation d'une vidéo de promotion touristique du Pays Foyen
- ◆ Partenariat avec la SNCF (mise en ligne d'un widget sur le site internet de l'OT, publication d'une offre promotionnelle sur la location de vélos à assistance électrique sur le site internet de la SNCF)

Geocaching Terra Aventura

- ◆ 453 commentaires en 2020 (1 160 commentaires laissés depuis le lancement en juillet 2019)
- ◆ 90% de commentaires très positifs
- ◆ Au moins 3 000 personnes (une moyenne de 2,5 personnes) venues exprès à Sainte-Foy-la-Grande pour découvrir le parcours
- ◆ La barre de 1 000 000 de joueurs franchie
- ◆ 373 parcours ouverts à ce jour
- ◆ Un mode de cache en virtualisation mis en place depuis le déconfinement en mai

Animations

- ◆ Renouvellement de l'opération « A chaque jour son animation » du 4 juillet au 30 août 2020 avec en nouveautés le rallye des arts à la Micro-Folie et le rallye des P'tits Pieds (pour les 3/6 ans) dans les bastides de Pellegrue et Sainte-Foy-la-Grande
- ◆ La location des vélos à assistance électrique 151 jours de location de juin à septembre (contre 115 jours en 2019)
➔ + 27% sur la haute saison
- ◆ Les expositions d'art à l'Espace Tourisme & Vin à Pineuilh



La 6^{ème} édition de la Fête de la Rivière et du Vin (programmée le 2 août) et la 1^{ère} édition de la nouvelle animation Lou Festa Bourru (programmée le 26 septembre) ont été annulées à cause de la situation sanitaire liée à la Covid-19.

La Taxe de Séjour

Depuis janvier 2019, mise en place d'une plateforme de télé déclaration très simple d'utilisation où chaque propriétaire peut effectuer ses déclarations de taxe de séjour en ligne et trouver également de la veille juridique, des informations pratiques...

➔ 3 périodes de collecte de janvier à avril, de mai à août et de septembre à décembre
Montant total collecté en direct : 6 355,75 €
au 15/10

Les axes et actions 2021

Refonte du site internet
www.tourisme-dordogne-paysfoyen.com



LA CULTURE

LA MICRO-FOLIE PAYS FOYEN



La Micro-Folie du Pays Foyen a été inaugurée le vendredi 6 mars 2020, en présence de représentants de La Villette.

Elle se compose principalement d'un musée numérique équipé de 30 tablettes, en accès libre le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 14h à 17h.

La visite en mode conférencier permet de proposer des animations thématiques notamment pour des groupes déjà constitués (scolaires, périscolaires, associations...).

La Micro-Folie dispose également de 5 casques de réalité virtuelle avec une vingtaine de vidéos à 360° réalisées en grande partie en partenariat avec ARTE.

Ce musée numérique propose au visiteur de découvrir :



Plus de 1 600 oeuvres au travers de 8 collections réalisées par la Villette



88 Musées partenaires

Les animations mises en place

- ◆ Pendant l'été, un rallye des arts a été mis en place pour faire un lien entre la bastide de Sainte-Foy-la-Grande et les œuvres d'art du musée numérique. Deux conférences thématiques ont également été proposées au grand public pendant l'été.
- ◆ Un programme des animations et des diffusions en accès libre est édité tous les mois.
- ◆ Dans le cadre d'Octobre Rose, une animation a été proposée sur le thème de la femme et l'exposition d'une artiste locale a été accueillie à la Micro-Folie.
- ◆ En partenariat avec la Villette, la Micro-Folie a accueilli une résidence de création artistique avec Anthony Bacchetta. L'exposition My GeNeRaTion a été inaugurée le vendredi 18 septembre 2020. 12 acteurs économiques du territoire foyen ont été mis en lumière au travers de photographies XL et d'enregistrements sonores exposés rue de la République à Sainte-Foy-la-Grande puis sous la Halle de Pellegrue.



107 personnes ont été accueillies en visite libre en 2020 (la Micro-Folie a été fermée plus de 4 mois en raison de l'épidémie de Covid-19).

Différents groupes périscolaires ont été accueillis (espace ados de Pineuilh, accueil de loisirs les P'tits Potes de Pineuilh, centre de loisirs de Libourne) soit plus de 40 enfants âgés entre 7 et 12 ans.



LA MÉDIATHÈQUE Pellegrue

5 334 Documents mis à disposition

3 586 en fond propre
1 748 en dépôt de la Bibliothèque Départementale de Prêt



1 803 Emprunts



24 Nouvelles inscriptions



- De 0 à 3 ans : 1,57%
- De 4 à 8 ans : 30,37%
- De 9 à 11 ans : 25,65%
- De 12 à 25 ans : 8,9%
- De 26 à 45 ans : 12,04%
- De 46 à 75 ans : 14,14%
- 76 ans et + : 3,14%

Les animations mensuelles et ponctuelles

- ◆ **Portage de livres à domicile**
De la crise sanitaire est né un étroit partenariat avec le PIAF pour créer un service de portage de livres à domicile. Chaque personne empêchée peut s'inscrire auprès du PIAF et bénéficier du prêt de livres.
- ◆ **Rendez-vous contes**
La médiathèque propose des contes intergénérationnels (à partir de 7 ans) savamment dispensés par la « compagnie Rouleparoles » tous les troisièmes mercredis du mois. En 2020, des séances ont été proposées en janvier, février, et juillet (en plein air).
- ◆ **« Lire, élire »**
Cette action permet de développer le goût de la lecture chez les jeunes de 6 à 16 ans et favorise le développement de leur esprit critique en les invitant à élire leurs meilleures lectures au sein d'une sélection proposée par un comité de bibliothécaires.
➔ 37 participants en 2020
- ◆ **Assos en fête**
La médiathèque fait le lien entre les associations culturelles du territoire et la collectivité.

Les ressources en ligne



Les ressources numériques sont l'enjeu majeur pour les médiathèques. Biblio Gironde met à la disposition de la médiathèque de Pellegrue et de ses usagers le portail biblio.gironde.fr. Ce portail permet aux usagers d'utiliser les ressources suivantes de manière gratuite : Ma Petite Médiathèque, Tout Apprendre, Cafeyn, Storyplay'r, Médiathèque Numérique, Assimil, diMusic, Les Yeux doc.

À noter. En 2020, le contexte sanitaire particulier lié à la Covid-19 a impliqué des temps de fermeture. Les animations et accueils de classes ont également dû être reportés en raison des protocoles en vigueur. Les différents confinements, empêchant le public de se déplacer librement, ont aussi eu un impact significatif sur la fréquentation et les inscriptions.



CAP33

3 529
Actes pédagogiques
(participations à une séance/tournoi)



15
Partenaires associatifs
8 associations sportives
7 associations culturelles



9 000
Baigneurs durant la saison
(200 tests d'aisance aquatique validés par les MNS)



Les temps forts

- ◆ Les **temps assos des mercredis** : forte présence associative maintenue les mercredis.
- ◆ Les **activités de pleine nature** : fréquentation importante des activités de tir à l'arc, canoë-kayak et stand-up paddle.
- ◆ Les **découvertes gratuites** : 59 % de la fréquentation avec 25 activités différentes proposées.
- ◆ La **tyrolienne** : plus de 200 personnes ont bénéficié de cette activité.

CAP33 en chiffres

- ◆ **38** activités maintenues.
- ◆ **59%** des pratiquants habitent le territoire.
- ◆ **44%** des pratiquants s'inscrivent en famille.
- ◆ **37** des 38 activités sont gratuites.
- ◆ **39%** des pratiquants ont moins de 15 ans.
- ◆ **40%** des pratiquants ont entre 15 ans et 25 ans.

L'impact Covid-19

Des activités et animations ont dû être annulées (les sports collectifs de sable et de contact, 31 tournois, les dispositifs d'apprentissage de la natation, les événements Drop de Béton et CAP33'TOUR, les Comités Sportifs Départementaux).

Un protocole d'accueil et de pratique a été mis en place en accord avec les directives gouvernementales et l'ARS.



PROVENANCE DES PRATIQUANTS

- Pays Foyen : **59%** (47% en 2019)
- Nouvelle-Aquitaine : **23%**
- France : **13%**
- Hors de France : **5%** (33% en 2019)

La communication externe

Pays Foyen magazine

- ◆ Parution en janvier et juin
- ◆ **10 000** exemplaires imprimés
- ◆ Distribution dans toutes les boîtes aux lettres



La communication interne

- ◆ Parution de **L'écho des services** N°5, le journal interne des agents de la CdC et du CIAS, en octobre 2020



Les relations presse



- ◆ **85** communiqués de presse en 2020

La communication numérique

Page Facebook

Communauté de Communes du Pays Foyen

- ◆ 1 700 mentions J'aime | 1 652 abonnés
- ◆ 208 publications en 2020
- ◆ Couverture : 42 050 personnes touchées

Les autres pages Facebook

- ◆ CAP33 818 abonnés
- ◆ Ados Pays Foyen 213 abonnés
- ◆ Centre socioculturel du Pays Foyen 329 abonnés



Le site internet www.paysfoyen.fr

- ◆ 21 104 utilisateurs
- ◆ 80 503 pages vues
- ◆ 2,15 pages vues par session
- ◆ Durée moyenne des sessions 1,47 minute



Durant le confinement, mise en place de la newsletter « Pays Foyen L'actualité de la CdC » pour informer les conseillers communautaires et conseillers municipaux.

- ➔ 3 newsletters envoyées en mai et juin



Communauté de Communes du Pays Foyen

2 avenue Georges Clemenceau

BP74 • 33220 Pineuilh

Tél. 05 57 46 20 58 • contact@paysfoyen.fr

www.paysfoyen.fr

 www.facebook.com/paysfoyen.fr

AURIOLLES
CAPLONG
EYNESSE
LANDEROUAT
LA ROQUILLE
LIGUEUX
LISTERAC-DE-DURÉZE
MARGUERON
MASSUGAS
PELEGRUE
PINEUILH
RIOCAUD
LES-LÈVES-ET-THOUMEYRAGUES
PORT-SAINTE-FOY-ET-PONCHAPT
SAINT-ANDRÉ-ET-APPELLES
SAINT-AVIT-SAINTE-NAZAIRE
SAINT-AVIT-DE-SOULEGE
SAINT-FOY-LA-GRANDE
SAINT-PHILIPPE-DU-SEIGNAL
SAINT-QUENTIN-DE-CAPLONG